



Les infos de la semaine – 24-01-2023

→ Vie professionnelle

- **Liste d'accès - Adjoint en EP**

Les enseignants souhaitant solliciter une affectation à titre définitif sur un poste d'adjoint dans une école relevant de l'éducation prioritaire (E.P) doivent être inscrits sur la liste d'accès :

→ [formulaire](#) à retourner à l'IEN avant le 3 février

→ **Pour rappel :**

- l'inscription est valable 3 ans

- les adjoints actuellement à titre définitif en E.P et souhaitant une autre école en E.P à la rentrée 2023, **doivent** demander leur inscription sur la liste d'accès.

- **Détachement**

Détachement des personnels enseignants et psychologues EN auprès d'une administration ou d'un établissement public relevant de la fonction publique d'État, territoriale ou hospitalière, ou dans le monde associatif

→ [circulaire](#)

→ [dossier](#) à renvoyer à detachespremierdegre@education.gouv.fr (avec copie à ce.gestco.dsden70@ac-besancon.fr)

→ Pilotage pédagogique

- **Prévention en milieu scolaire**

La Maison de Protection des Familles de la Haute-Saône (unité de gendarmerie) propose des actions de prévention au profit des élèves à partir du CP :

- **thématiques** possibles : les violences, le harcèlement scolaire, le cyberharcèlement, les addictions et les usages numériques à risques

- le **permis piétons** pour les CE2 et le **permis internet** pour les CM2

Vous pouvez les solliciter à : mpf.ggd70@gendarmerie.interieur.gouv.fr

NB : par d'intervention dans les zones « police » : Echenoz, Frotey, Héricourt, Navenne , Noidans, Vaivre et Vesoul.

- **ADAGE**

- Nouveau temps d'accompagnement dans le recensement des projets artistiques et culturels : **lundi 27 février de 17h à 18h.**

- Pour renseigner l'application seul :

→ Via enregistrée qui reprend les étapes :

<https://nuage02.apps.education.fr/index.php/s/DFxSHdNHfbjnr99>

→ [Complément au tutoriel](#) qui permet d'identifier dans quelle catégorie inscrire les projets.

- **NAH**

- La date limite du dépôt des productions est prolongée jusqu'au **10 février** ici : https://www.demarches-simplifiees.fr/users/sign_in

- Informations utiles : eduscol.education.fr/3544/prix-non-au-harcelement